



Réparer, changer des fenêtres ou des volets

Membrane du bâtiment entre le dehors et le dedans, la menuiserie participe intégralement à la fonction de la baie : éclairage, aération, protection. L'occultation peut se faire par des volets à l'intérieur ou des contrevents à l'extérieur. Les formes, les moulures, la composition des carreaux, les targettes, loquets, espagnolettes répondent à une expression architecturale. Pour conserver l'identité d'un bâtiment, il est important d'accorder la menuiserie à la baie, de choisir le bon contrevent ou encore de restaurer un élément de décor tel que le lambrequin.

Restauration ou remplacement ?

Les menuiseries des fenêtres comprennent les montants (le cadre fixe), les battants (ou ouvrants), les volets (panneaux se fermant à l'intérieur de la maison) et les contrevents (panneaux se fermant à l'extérieur de la maison). Il convient également de prendre en compte les serrureries.

Beaucoup de menuiseries ont été retirées et les plus anciennes encore en place sont désormais rares.

Si cela est possible techniquement et si elles répondent au style architectural du bâtiment, il est important de conserver ces menuiseries et de les restaurer.

Il est certain que par leur usage, leur proximité aux intempéries mais aussi le manque d'entretien, ces éléments subissent des dégradations. Toutefois, ceux-ci sont souvent plus réparables qu'il n'y paraît.

Un diagnostic de l'état des menuiseries anciennes est la première étape. Cet état dépend beaucoup de la qualité d'exécution et des matériaux. Il s'agit également de juger de leur intérêt patrimonial.

Ces menuiseries sont-elles cohérentes avec l'architecture de l'immeuble ? Sont-elles témoins d'un savoir-faire ? Sont-elles composées de matériaux de qualité ?



La restauration des châssis de fenêtre permet le plus souvent de garder les parties fixes placées dans la baie. Les volets sont également souvent réutilisables après un nettoyage et une peinture. Pour un nettoyage avant repeinte, le sablage est proscrit ; seuls les produits décapants neutres préservent le matériau. La restauration admet le changement de pièces trop abîmées comme le rejet d'eau des battants de fenêtres, des lamelles de volets persiennes, etc. Enfin, si les éléments en bois sont en trop mauvais état pour être conservés, il est possible de récupérer les éléments de fermeture en fer forgé ou en fonte tels que les espagnolettes et de les remonter sur des châssis neufs. Enfin, le coût élevé que représente un changement de menuiseries peut être évité par un entretien régulier : repeindre régulièrement, changer les mastics, vérifier les fermetures et rétablir au besoin les jeux. Si la conservation des fenêtres n'est plus possible, il faut choisir une fenêtre de remplacement. Plusieurs règles et recommandations existent. La première est la stricte interdiction des matières plastiques telles que le PVC. Également, les vitres miroirs brouillant la perception de l'architecture par les reflets sont interdites.

Remplacer des fenêtres

Les menuiseries nouvelles doivent être en bois. L'acier est plus adapté pour les baies médiévales, les jours, les croisées, les baies d'attique, les solelhos.

Pour les baies principales, les fenêtres doivent s'ouvrir à la française, c'est-à-dire avec deux vantaux libres s'ouvrant vers l'intérieur. Ces fenêtres sont à subdiviser en autant de carreaux que demande l'architecture de l'édifice. Les châssis à petits carreaux sont préférables afin de mettre en valeur une architecture du XVIII^e siècle ou de compléter un ensemble. Les châssis les plus couramment demandés comportent des divisions plus simples à trois ou quatre carreaux, dessin s'adaptant à de nombreuses fenêtres. Les menuiseries à vitrage plein (sans division en carreaux) sont permises pour les baies médiévales et d'attique, les croisées, les jours et les solelhos.

Remplacer des volets

Des contrevents manquants seront remplacés conformément aux modèles anciens afin de conserver la cohérence de l'architecture. Le choix des contrevents neufs (pleins, persiennes, métalliques pliables, etc.) sera fonction de l'architecture de l'édifice. Les encadrements moulurés et les croisées n'ont pas été prévus pour accueillir la pose de contrevents. Les percements effectués par les gonds détruiraient ces baies et les décors. Il convient donc de trouver une autre solution d'occultation, par exemple avec des volets, à l'intérieur.